

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2017

DÉCISION N° 2017 / 55 / Montagne d'Or / 4

PROJET DE MINE D'OR EN GUYANE

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants
- vu sa décision n° 2017 / 43 / Montagne d'Or / 3, du 6 septembre 2017, décidant de l'organisation d'un débat public,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique:

Monsieur Roland PEYLET est désigné comme président de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur le projet de la Compagnie minière Montagne d'Or en Guyane.

Le Président



Christian LEYRIT